

Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1936

Auteur : Bopp, Léon (1896-1977)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Bopp, Léon (1896-1977), Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1936, 1936.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 18/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13404>

Copier

Information sur la lettre

Date 1936

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 05/01/2026

1. - TELEGRAMMES URGENTS bénéficient de la priorité de transmission et de remise.

Tout bureau doit renseigner utilement.

Faites-vous téléphoner chez vous vos télégrammes d'arrivée, sous les réserves plus rapidement. Service **GRATUIT** pour les dix premiers mots des télégrammes rédigés en français.

Tout bureau doit renseigner utilement.

Signification des principales indications de service taxées pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... Urgent.
AR..... Remettre contre reçu.
PC..... Accusé de réception.
RPais... Réponse payée.
TC..... Télégramme collationné.
NP..... Remettre en main propre.
XPais... Express payé.

NIT... Remettre au destinataire même pendant la nuit (dans la limite des heures d'ouverture du bureau d'arrivée).
JOUR... Remettre seulement pendant le jour.
OVERT... Remettre ouvert.

Indications de service.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure du dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 3 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le chiffre 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'état n'est tenu ni de sa responsabilité à raison du service de la correspondance privée par le code télégraphique. (Loi du 24 novembre 1890, art. 6.)

Timbre à date.



ORIGINE.	SUMMUM.	SOMME en mots.	DATE.	HEURE en mots.	MENTIONS DE SERVICE.
Jenève.	09095	NP	16/4	1211	[1936]
Hubaudet mort veut être nommé exécuteur testamentaire littéraire Dopp					

A DÉCHIRER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

TELEGRAMME.

POSTES, TELEGRAPHES
ET TELEPHONES.

A été perçue réexpédition de l'ordre
Requiescent Jean Paulhan
29 ans Jean Jaurès
Chadenay Malabry

***** LE BOUT NON GRATTÉ. Le service est délivré un récépissé
lorsqu'il est chargé de recevoir une taxe